

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du Jeudi 2 mars 2023

Procès-Verbal

sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absents excusés : Noëlle BALLEST (pouvoir à Jacques COMBE), Christophe FEBVRE.

Secrétaire de séance : Eva VAUZEILLES

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 25/01/2023

Pas d'observation. Le procès-verbal du 25 janvier est approuvé à l'unanimité.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5211-36, Le conseil municipal est donc amené à se prononcer sur ce rapport d'orientation budgétaire. Après **débat sur les orientations budgétaires** rappelées dans le rapport annexé à la présente délibération et que tous les conseillers ont reçu en amont de la réunion, le conseil communautaire, prend acte de la présentation de ce rapport.

2/ Délibérations n° 008 à 016:

- **Création d'un budget lotissement « La Vie de Baume » :**

Considérant que la création d'un nouveau lotissement nécessite l'ouverture d'un budget annexe dédié, soumis à la TVA, il est décidé la création de ce budget annexe soumis à la TVA

POUR à l'unanimité

- **SIDEC : extension du réseau d'électricité GRANGES SUR BAUME La Mille :**

Le Conseil Municipal approuve la proposition du SIDEC pour l'extension du réseau d'électricité du chemin du Champ Clos pour un montant total de travaux de 12 681.28 € HT. La part de la collectivité est estimée à 4 983.74€.

POUR à l'unanimité

- **Etudes micro-crèche : avenant n° 1 :**

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer un avenant avec l'architecte de la micro-crèche. Le marché de maîtrise d'œuvre passe donc à un montant de 60000€ HT.

POUR à l'unanimité.

- **Parking communal de La Carrière : contrat de maîtrise d'Œuvre :**

Le Conseil Municipal accepte le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par Alvéole d'un montant de 9500€ HT pour la réalisation de ce parking communal.

POUR à l'unanimité

- **Zone d'Activités : autorisation de défrichement**

Le Conseil Municipal donne l'autorisation au maire d'établir une demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles de la future zone d'activités pour environ 1ha55. Une demande d'avis est aussi demandée à la MRAe (Missions Régionales d'Autorité Environnementale).

POUR à l'unanimité

- **Projet du SIE de l'Heute la Roche :**

M. Besson explique que le syndicat des eaux, pour son projet de travaux d'installation de 2 réservoirs sur Mirebel, a besoin de réaliser des sondages de terrain. Ces travaux nécessitent de créer un passage pour l'accès des engins. Ce terrassement pourra servir à la future exploitation des bois sur la parcelle. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le Syndicat des Eaux de L'Heute La Roche à réaliser, à ses frais, les aménagements nécessaires sur la parcelle commune 332C75 afin de réaliser des sondages de sol en vue du projet de réalisation de 2 réservoirs d'eau.

POUR à l'unanimité.

- **Achat d'une parcelle de bois :**

Suite à la proposition de vente de Mme Marie-Claire BAIZE d'une parcelle de bois cadastrée 177ZH35 d'une superficie de 68 a 70 ca pour un montant total de 3000 € hors frais de notaire. Le conseil municipal décide d'acquérir cette parcelle située lieu-dit Murger Pourri à Crançot-Hauteroche et appartenant à Mme Marie-Claire BAIZE pour un montant de 3000€ hors frais de notaire.

POUR à l'unanimité

- **Vente de bois :**

Suite à l'appel d'offres pour une vente de bois sur la parcelle communale à Crançot-Hauteroche, les lots ont été attribués à : 2 lots à M. Patrick GIRARDOT pour 120€, 1 lot à M. Jean-Michel VIENNET à 55€ et 1 lot à M. Christian MAIRE pour 60€

POUR

- **Vente d'une parcelle :**

Lors d'un dernier conseil, il avait été proposé, afin de régulariser les changements entre la commune et le parking, la vente d'une petite parcelle communale (104m²) qui est actuellement utilisée comme parking par les locataires de Mme Catherine GARNIER. Mme GARNIER acceptait la proposition de la commune de lui vendre la parcelle pour 1000€ avec les frais de notaire à charge de la commune.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas procéder à cette vente.

POUR la vente 6 ; 2 abstentions (Mme BERTHET et M. MAIRE) ; CONTRE cette vente 7 (MM. LECOULTRE, COMBE (2voix), MOUREY, NOIR. Mmes LEROY, SALET)

3/ Questions et informations diverses :

. Zone d'activités : l'estimation financière (études et travaux) est d'environ 600 000€ HT

. GRANGES SUR BAUME : Mme FUMEY continuera d'ouvrir et fermer l'église

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le Maire
Daniel SEGUT

La secrétaire de séance
Eva VAUZEILLES